

Une ONG aide les Algériens atteints du VIH à lutter contre la discrimination à l'embauche

Reniés par leurs familles, licenciés sans motif valable, les Algériens vivant avec le VIH/SIDA s'adressent aux ONG en quête d'aide. L'Association El Hayet des Personnes Vivant avec le VIH travaille depuis 1998 à faire tomber les tabous entourant cette maladie et aide les hommes et femmes atteints du VIH à trouver un emploi.

Le Ministère algérien de la Santé a fait état de plus de deux mille cas confirmés de VIH/SIDA dans le pays au cours du premier trimestre 2007.

Vingt deux ans après le diagnostic du premier cas de SIDA en Algérie, les personnes porteuses du VIH continuent d'être stigmatisées par la société. Bien que de nombreuses campagnes gouvernementales et des ONG aient fait connaître les modes de transmission du VIH, la maladie reste un sujet tabou dans tout le pays.

Protégées par des lois non discriminatoires, les personnes atteintes du VIH font pourtant face à un rejet systématique. Certaines sont renvoyées sans raison valable, d'autres sont reniés par leurs familles ou forcés de maintenir le secret sur leur maladie. Forcés de trouver de l'aide, beaucoup se tournent vers le mouvement associatif pour y trouver un environnement sans préjugés et une aide pour conserver leur emploi.

C'est le cas de l'Association El Hayet des Personnes Vivant avec le VIH. Fondée en 1998 par Zohira Merah et d'autres Algériens atteints du VIH/SIDA qui ne comprenaient pas leur rejet par la société, les quatre cents membres de cette association veulent lutter contre la stigmatisation et la marginalisation des personnes vivant avec une maladie qui reste encore à ce jour incurable.

Zohira Merah, fondatrice de l'Association El Hayet des Personnes Vivant avec le VIH, explique qu'apprendre des petits métiers et former des coopératives est «la seule solution pour échapper à la discrimination qui nous frappe».

Mme Merah déplore l'exclusion systématique dont sont l'objet les personnes atteintes du VIH sur leur lieu de travail. «Dès que l'information arrive à notre milieu de travail, c'est la catastrophe. Nous sommes renvoyés pour des motifs pas du tout valables. C'est pour cette raison que l'association propose des ateliers de formation à travers lesquels les malades acquièrent un savoir-faire qui leur permet de retrouver un emploi. Ils apprennent des petits métiers et s'organisent en coopératives. C'est la seule solution pour échapper à la discrimination qui nous frappe», explique t-elle.

Ployant sous la pression de la société et craignant de créer un scandale, de nombreuses personnes atteintes du VIH/SIDA préfèrent souvent s'éclipser et certaines cachent la vérité même à leur propre famille.

Agé de 41 ans, Naoufel a appris qu'il était porteur du SIDA il y a trois ans, après avoir consulté un médecin pour un problème dermatologique. Généralement en bonne santé, il a senti le ciel s'écrouler sur lui lorsque le médecin lui a proposé un dépistage. «Lorsque les résultats m'ont été communiqués, j'ai cru que la terre allait s'arrêter de tourner. Je me suis demandé : pourquoi moi ? Comment vais-je l'annoncer à mes proches ? J'étais paralysé par la peur.»

«J'ai tout de suite eu un seul souci : personne ne devait le savoir !», raconte-t-il à Magharebia.

Naoufel était chef cuisinier et son métier lui imposait un rythme que la trithérapie l'empêchait de suivre. «Petit à petit, les médicaments m'ont affaibli, je ne pouvais plus travailler normalement», affirme-t-il. «Un soir, j'ai craqué. J'ai raconté mon histoire à quelqu'un que je considérais comme un ami. Il l'a racontée à un autre, qui l'a dit à un autre, jusqu'à ce que la nouvelle arrive aux oreilles de mon supérieur. Ce dernier m'a expliqué que je ne pouvais plus travailler pour lui.»

Sans emploi, Naoufel qui a eu la chance d'être soutenu par ses frères, a pu refaire surface grâce à l'atelier de pâtisserie mis sur pied par l'Association El Hayet. Lui et ses collègues préparent des gâteaux qu'ils vendent, en prenant le soin de ne pas préciser qu'ils sont atteints du VIH. Ils ne s'affichent qu'à

l'occasion d'expositions-ventes durant lesquelles ils sont certains d'avoir affaire à un public compréhensif.

Si la réinsertion des hommes est difficile, celle des femmes l'est d'avantage. Jugées et mises à l'écart, elles survivent souvent dans les centres de référence prévus pour la prise en charge des personnes atteintes du VIH.

Nadjia, une ménagère de quarante ans, a été infectée par son mari. Il passait plusieurs mois en Italie et ne rentrait que deux fois par an. «Je voyais bien qu'il maigrissait et qu'il n'allait pas bien, mais j'ai toujours mis cela sur le compte des mauvaises conditions dans lesquelles il vivait à l'étranger. Il ne m'a jamais rien dit et n'a jamais pris aucune précaution à l'occasion des rapports sexuels», explique-t-elle.

Affaiblie à son tour, Nadjia a consulté un médecin qui l'a orientée vers l'hôpital des maladies infectieuses à Alger. C'est là qu'elle a appris la nouvelle. «Je ne suis pas très instruite, mais je connais le SIDA. Je ne pensais pas qu'une femme honnête comme moi qui n'a jamais fréquenté quelqu'un d'autre que son mari pouvait être atteinte», confesse t-elle.

Depuis que son mari a appris la nouvelle, il n'est plus jamais rentré en Algérie. «Mon mari, qui est à l'origine de mes malheurs, m'a abandonnée. Ma famille a honte de moi. Je vis comme un paria. J'attends de mourir...», explique-t-elle au bord des larmes. Nadjia a quitté son emploi lorsque ses collègues ont commencé à lui poser trop de questions sur son état de santé. «Je préfère être sans ressources plutôt que d'être montrée du doigt», dit elle.

Nadjia et Naoufel font partie des 740 cas de SIDA recensés en Algérie. Selon les dernières statistiques fournies au premier semestre 2007 par le Ministère de la Santé et de la Réforme Hospitalière, il existe pas moins de 2 092 séropositifs confirmés. La maladie affecte quatre fois plus les hommes que les femmes. Ces malades sont pris en charge dans six centres de référence au niveau national, à Alger, Annaba, Constantine, Oran, Sétif et Tamanrasset.

Mais le traitement est cher. Le coût moyen du traitement d'un patient atteint du SIDA est d'environ un million de dinars par an. Bien que le gouvernement algérien supporte totalement les frais inhérents au traitement, très peu est fait pour aider les personnes atteintes à conserver leur emploi et leur ressources.

La loi interdit aux employeurs de renvoyer des personnes porteuses du VIH ou atteintes du SIDA, mais du fait des tabous entourant cette maladie, peu d'Algériens ont jusqu'à présent poursuivi leurs employeurs devant les tribunaux. Les personnes atteintes n'ont que peu d'espoir dans ce que ferait le gouvernement au vu de sa passivité à faire appliquer les lois supplémentaires exigeant des employeurs qu'ils couvrent les frais médicaux des patients ayant contracté le VIH au travail.

Maître Fatma Zohra Benbraham, avocate, explique que les lois sont claires en la matière : «Les licenciements abusifs sont interdits par la loi.»

«Le gouvernement a mis en place le cadre légal, mais les mentalités n'ont pas changé pour autant», explique-t-elle.

Par Hayam El Hadi pour Magharebia à Alger – 18/01/08